

FACTURE N° 5080217

N/REF : 13/08/2025 8H28 C:264779 I:36537

V/Email reçu le Mercredi 13/08/2025 à 8H28

SELON DEVIS N° 5080042

mme chionna

**38 rue alfred fredet
38190 VILLARD BONNOT**

IMMEUBLE : a.fredet
38 rue alfred fredet
38190 BRIGNOUD

Fontaine, le 21 Aout 2025

Référence Marché: Bareme Multi-Prestations

LOCALISATION : ALLEE 38 FREDET - LGT DE MME CHIONNA - TEL*0632967692*

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5080042 du 12/08/2025 d un montant de
261,60 TTC

Donneur d'ordre : Mme m chionna

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME CHIONNA
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
REPARATION DE LA PORTION FUYARDE EN CUIVRE POUR ALIMENTER LE FLEXIBLE
D'EAU FROIDE DU LAVABO
REMISE EN EAU
CONTROLE BON ETANCHEITE
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOTRE INTERVENTION DU 20/08/2025

OBSERVATIONS : VIREMENT RECU LE 16/08 D'UN MONTANT DE 78,48€

AH TT Email envoyé le 12/08/25 à 18H43 Mme m chionna

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques,

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5080217

réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	237,82	237,82
	TOTAL H.T.		237,82
	T.V.A. a 10,00%		23,78
	TOTAL T.T.C.En EURO		261,60

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN